

Le Paysage forestier de Maiko-Lutunguru Tayna-Kahuzi-Biega

Le Paysage de Maiko-Lutunguru Tayna-Kahuzi-Biega est situé dans l'extrême est de la RDC. Ce Paysage est montagneux, principalement couvert de forêts ombrophiles denses, pour la plupart intactes, et représente un des blocs forestiers les plus reculés du nord-est du bassin du Congo. Il abrite une faune unique d'espèces réputées, telles que l'okapi, le paon congolais et le chimpanzé. Il englobe quasiment toute l'aire de distribution du gorille de Grauer.

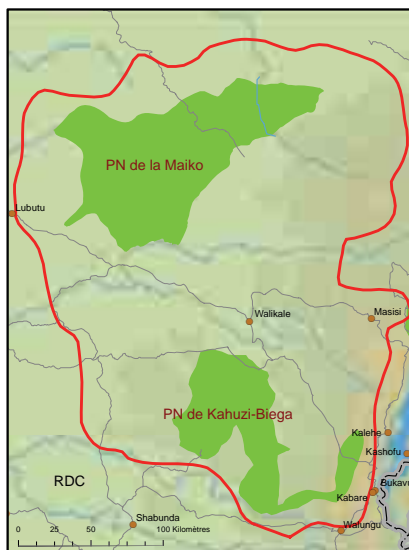
Une guerre civile qui dure depuis des années a fait beaucoup de dégâts à ce Paysage très divers sur le plan ethnique et très riche sur le plan biologique. Les troubles civils et l'immigration de populations venant des régions très peuplées situées plus à l'est (environ 300 habitants/km²) menacent directement la biodiversité à travers l'expansion de l'agriculture, l'exploitation minière artisanale et le commerce de viande de chasse. Avec la stabilisation et l'unification de cette région, de nouvelles menaces apparaissent sous forme d'exploitation commerciale du bois, développement des infrastructures et commerce croissant de produits issus de l'exploitation des ressources naturelles. Ces menaces sont aggravées par le manque d'opportunités de subsistance, la pauvreté générale et la faiblesse des capacités de gestion des ressources naturelles.

Gestion durable des ressources naturelles

L'objectif clef de la stratégie de gestion concerne le renforcement des capacités de gestion dans les parcs nationaux et la création de zones communautaires de conservation formant des corridors entre les parcs. À de vastes étendues de ce Paysage, aucun usage n'a été attribué formellement, ce qui laisse la possibilité de développer des plans d'aménagement incorporant à la fois le développement durable et la conservation. Les efforts consentis dans la première année du programme se sont concentrés sur le renforcement de capacité des services de l'ICCN et des organisations des communautés locales en vue de la gestion des zones de conservation. Les partenaires de CARPE ont équipé et formé des gardes, construit des postes de surveillance et formé du personnel local aux techniques de base de la conservation et du suivi. En collaboration avec des intervenants locaux, les partenaires ont conçu des plans provisoires de gestion pour les parcs nationaux et proposé des zones communautaires de conservation. Les étapes suivantes comprennent la continuation des suivis, le renforcement de la formation, l'identification et la démarcation de zones communautaires de conservation et la finalisation de plans d'aménagement et de gestion à travers tout le Paysage.

Ressources naturelles et gouvernance

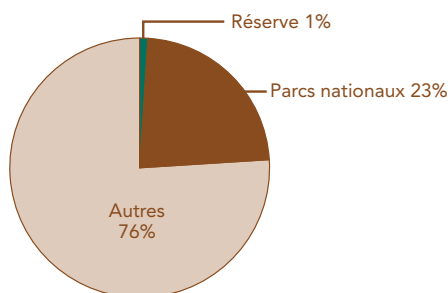
La conservation durable nécessite des populations locales qui comprennent les efforts de conservation et en bénéficient, des politiques qui appuient à la fois les objectifs de la conservation et du développement, ainsi que des institutions et du personnel qui possèdent la capacité de mettre en œuvre ces politiques. Les activités de la première année se sont focalisées sur l'analyse des politiques et lois existantes en matière de gestion et d'usage des ressources naturelles. En



même temps a été développé un centre local pour la formation en conservation (TCCB) afin de parvenir à un groupe de conservateurs dans la région. Dans l'année à venir, les partenaires de CARPE vont travailler avec les autorités locales et nationales pour clarifier et mettre en œuvre des lois qui permettront la création de réserves communautaires et des zones de gestion communautaire des ressources naturelles. Les partenaires vont renforcer les capacités des organisations communautaires à engager dans la conservation et élargir les efforts de planification afin d'impliquer les organisations de développement de manière plus effective.

L'institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Dans la première année, les partenaires ont commencé à former le personnel de l'ICCN et des organisations des communautés locales dans le suivi de la biodiversité et des menaces et ont introduit le concept de suivi dans tous les plans de gestion des différentes zones du Paysage. Les activités de la première année se sont aussi concentrées sur la collecte d'informations de base sur le terrain par le biais de l'imagerie satellite et de survols aériens. Les efforts de la seconde année vont se centrer sur la standardisation de la collecte des données et l'élaboration d'une base de données à l'échelle du Paysage sur laquelle pourra s'appuyer la gestion adaptative à travers tout le Paysage. Les efforts vont être poursuivis dans le domaine de la publication et la dissémination des informations relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans tout le Paysage.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 71 745 km²

Partenaires: ICCN, UGADEC, DFGFI, CI, WCS, WWF, JGI, GTZ, UMD

Parcs nationaux: 2, couvrant à peu près 16 830 km² (23% du Paysage)

Biodiversité (Nombre d'espèces)

Plantes: AD

Mammifères: AD

Oiseaux: AD

Espèces menacées

Animaux (17) y compris:

- Éléphant de forêt
- Gorille de Grauer
- Chimpanzé
- Okapi

Oiseaux (16) y compris:

- Paon congolais
- Eurylaïme de Grauer
- Bouscarle de Grauer
- Phyllanthe de Chapin
- Sénégal de Shelley
- Indicateur nain
- Grive du kivu
- Bulbul de Sassi
- Grive d'Oberlaender

Menaces principales

Directes

- Chasse non durable
- Immigration
- Défrichement pour l'agriculture
- Exploitation minière artisanale
- Exploitation du bois

Indirectes

- Troubles civils
- Pauvreté extrême
- Faiblesse de la capacité institutionnelle
- Croissance démographique
- Faiblesse des capacités de gestion des ressources

Interventions essentielles

- Renforcement des capacités des organisations locales et du personnel des parcs
- Evaluation de la biodiversité et des besoins
- Élaboration de plan d'aménagement pour les aires protégées et zones communautaires
- Développement de sources alternatives durables de revenus
- Élaboration de mécanismes durables de financement
- Mise en œuvre d'un suivi effectif